



INFOLETTRE

Questions fréquemment posées

INONDATIONS 2023

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour des questions reçues en lien avec les inondations. Pour consulter les questions des semaines précédentes, cliquez [ici](#).

ANNONCE DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Le 19 juillet dernier, Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, accompagnée de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Kariane Bourassa, annonce qu'une somme de 917 320 \$ a été accordée à la Ville de Baie-Saint-Paul pour la réalisation de travaux nécessaires visant à sécuriser un ouvrage de protection contre les inondations.

Nous vous invitons à consulter le [communiquer](#) pour de plus de détails sur cette annonce.

Si des questions persistent, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Bureau de rétablissement des inondations

inondations@baiesaintpaul.com

(418) 219-8498

Suivez-nous sur



Ville de Baie-Saint-Paul
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
www.baiesaintpaul.com

[Afficher ce courriel dans votre navigateur no-content](#)

[Se désinscrire](#)